

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 32 (1891), p. 73-77

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1891\\_\\_32\\_\\_73\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__73_0)

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 3. — MARS 1891.

---

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1891

SOMMAIRE. — Observation de M. Vannacque en reponse à la communication de M. le D<sup>r</sup> Bertillon. — La statistique au Conseil d'État, par M. Th. Ducrocq. — Les placements mobiliers faits par les différents peuples à l'étranger, par M. Georges Martin.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Jules de Crisenoy.

M. DUCROCQ observe que le précédent procès-verbal indique inexactement l'objet de la communication qu'il va faire et qui est relative à la statistique de tous les travaux du Conseil d'État sans exception.

Le procès-verbal de la séance du 21 janvier est adopté sans observation.

M. VANNACQUE, qui avait demandé la parole dans la séance de janvier pour présenter quelques observations relatives à la communication faite par M. Bertillon dans la séance de décembre, et qui y avait provisoirement renoncé pour ne pas retarder le discours du Président sortant, l'obtient de nouveau et donne lecture de la déclaration ci-après ; que nous croyons devoir reproduire *in extenso* :

Messieurs,

A la fin de la dernière séance de 1890 et alors que nous nous trouvions encore sous le charme de la très intéressante conférence faite par M. Bujin, M. le D<sup>r</sup> Bertillon nous a communiqué quelques-unes de ses impressions relativement à la valeur probante des dénombrements de la population française.

L'heure très avancée à laquelle il a pris la parole n'a pas permis à notre collègue de développer complètement ses vues sur la question par lui engagée. Cependant, comme les

courtes observations qu'il a produites tendent à infirmer d'une manière grave l'autorité d'une statistique officielle, je pense que vous voudrez bien m'autoriser à vous soumettre très rapidement quelques-unes des raisons pour lesquelles la conclusion négative formulée par M. Bertillon me paraît infiniment trop absolue.

Vous savez, Messieurs, que M. Bertillon a dressé le diagramme des mouvements de la population française d'après le procédé employé par le D<sup>r</sup> Berg pour exprimer les mouvements de la population de la Suède. Or, le diagramme de la population française, tel qu'il a été établi par les soins de M. Bertillon, lui ayant donné des expressions graphiques différentes, quelquefois même contraires aux expressions graphiques enregistrées par Berg, M. Bertillon n'a pas hésité à attribuer cette différence à une erreur matérielle et à exprimer nettement l'opinion que les recensements français laissent de plus en plus à désirer et que leur imperfection est croissante.

Or, si sur quelques points les recensements de la population française peuvent présenter, comme presque tous les documents statistiques, certaines imperfections inhérentes surtout à la difficulté de relever exactement les faits objets de l'investigation, il est excessif de déclarer que les recensements de la population française sont faux, par le seul fait que leurs résultats diffèrent même profondément des résultats obtenus dans les dénombremens d'autres nations. Pour tirer d'un simple rapprochement une conclusion valable, il serait indispensable que tous les éléments ayant servi à la comparaison des graphiques fussent absolument comparables ; ce qui n'a pas lieu dans l'espèce.

D'abord, les faits consignés dans le diagramme de Berg embrassent une période qui s'étend de 1750 à 1875, c'est-à-dire qui dépasse de beaucoup la longévité humaine. En France, au contraire, la période observée commence en 1851 et finit en 1886, c'est-à-dire qu'elle ne comprend pas plus de 35 ans, temps absolument insuffisant pour servir de base à une observation appuyée sur des éléments positifs.

Dans un autre ordre d'idées, les dissemblances s'accusent plus profondes encore entre les populations des différents pays. Par suite de circonstances diverses, la population française a toujours été bien loin d'être comparable à elle-même aux époques des recensements.

Ainsi, en 1856, les 150,000 hommes de l'armée de Crimée ont fait défaut dans le recensement effectué à cette époque, mais les hommes de ce contingent, réintégrés dans leurs foyers, ont figuré aux recensements ultérieurs accroissant ainsi d'une manière fictive les survivants de la génération à laquelle ils appartenaient et qui avaient été recensés en 1856.

En 1860, la population française s'est trouvée accrue par l'annexion de Nice et de la Savoie ; en 1870, nous avons éprouvé au contraire une perte douloureuse, et ces deux événements, survenus à 10 ans de date, ont modifié en sens inverse les résultats auxquels on aurait dû atteindre si la population française s'était, comme en Suède, régulièrement développée sans troubles anormaux sur un territoire fixe. M. Bertillon ne paraît pas avoir tenu compte de conditions cependant si différentes, car son diagramme a été construit d'après les chiffres bruts sans rectification pour les modifications de territoire, non plus que pour les appoints ou les déchets de population.

Enfin, dernière et non moins importante différence, les populations suédoise et française ont ce que j'appellerai des constitutions organiques très dissemblables qui empêchent de prendre les mouvements de l'une comme type du mouvement de l'autre.

La population suédoise n'est que très peu influencée par l'immigration, et son émigration accuse une allure régulière. En France, au contraire, la population étrangère exerce une grande action sur les mouvements de la population nationale. Le nombre des étrangers résidant en France, qui n'était que de 300,000 en 1851 et qui ne dépassait pas 800,000 en 1872, s'est élevé à 1,126,000 en 1886 et il doit être certainement beaucoup plus grand encore à l'heure actuelle.

Tout le monde admettra que cette immigration, essentiellement composée d'individus des deux sexes appartenant au premier âge adulte dans lequel les déplacements sont le plus fréquents, parce qu'ils se produisent à l'âge auquel l'homme est le plus incité au mouvement dans sa lutte pour la vie, tout le monde, dis-je, admettra que cette immigration a pour effet direct d'augmenter le nombre des femmes et des hommes adultes existants en France.

Je n'hésite pas à déclarer que l'afflux de ces étrangers est une des causes principales de cette majoration des hommes et des femmes de 20 à 25 ans, que M. Bertillon attribue tout entière à une erreur matérielle. Sans doute l'erreur est possible, elle est admissible, j'ajoute qu'elle est connue et que nous pouvons, sinon en déterminer la quotité, tout au moins préciser les points sur lesquels elle peut avoir été commise.

Ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont bien voulu examiner avec quelque intérêt les travaux que nous avons exposés en 1889, ont dû remarquer que le service de la statistique n'avait nullement cherché à dissimuler l'anomalie dont M. Bertillon est venu donner une nouvelle preuve à l'avant-dernière réunion de notre Société. Dans ses tableaux graphiques comme dans ses stéréogrammes, mon érudit collaborateur, auquel je suis heureux de saisir cette occasion de rendre justice, M. Turquan, a accusé de la manière la plus nette l'exagération de la population masculine et féminine de 20 à 25 ans.

Connaissant le fait, notre devoir était d'en chercher l'explication. Plus de 300 figures graphiques ont été établies et nous ont donné les moyens de contrôler l'état de la population, rurale et urbaine, en France. Mais mon intention n'est pas d'entrer ce soir dans l'examen du fond même de la question. Nous pourrons, dans une autre circonstance, engager sur ce point un débat technique avec mon savant contradicteur.

Aujourd'hui, je ne veux pas empiéter sur l'ordre du jour, dont nous attendons la réalisation avec impatience. Je tenais seulement, et j'espère y avoir réussi, à vous convaincre que, fortement impressionné par une constatation personnelle rapide, M. Bertillon avait exprimé sur le compte des dénombrements français un jugement sévère trop absolu. Sans doute, j'admets l'erreur, mais dans une limite restreinte, et très désireux de profiter personnellement des connaissances étendues de mon collègue et ami, j'attends de sa courtoisie, avec ses bons conseils, l'assurance que nous sommes d'accord sur le terrain scientifique.

M. le D<sup>r</sup> BERTILLON, considérant que le prochain recensement de la population doit avoir lieu à la fin du mois d'avril, exprime le désir de répondre à M. Vannacque, la question lui paraissant d'une urgence extrême.

M. le Président répond qu'en raison même de son importance, la question des dénombrements lui paraît ~~avoir donné~~ lieu à un débat approfondi, qu'il n'est pas possible d'aborder aujourd'hui, par suite des engagements pris envers MM. Ducrocq et Georges Martin, dont les communications sont depuis longtemps déjà inscrites à l'ordre du jour et ne pourraient être retardées sans inconvénient.

D'un commun accord, il est décidé que cette discussion aura lieu dans la séance de mars, à la suite des communications déjà annoncées.

\*  
\* \*

Il est procédé à l'élection de membres nouveaux :

Sur la proposition de MM. Schelle et Beaurin-Gressier :

M. Daniel BELLET, publiciste, membre de la Société de géographie et de l'Association pour l'avancement des sciences, est nommé *membre titulaire*.

Est également nommé *membre titulaire* M. Martin DUPRAY, actuaire de la Compagnie des assurances générales, présenté par MM. Cheysson et Nogués.

La correspondance contient une circulaire émanant de la commission supérieure de l'Exposition française, qui doit s'ouvrir à Moscou le 1<sup>er</sup> mai 1891. Le conseil de la Société aura à examiner si, conformément à l'invitation qui lui a été adressée, il lui sera possible de participer à cette exposition.

Le Comité d'études et de surveillance des sociétés savantes annonce sa constitution définitive. Ce comité se compose de MM. Cheysson, Gariel, Gauthiot, Gillet de Grandmont et Maunoir, *membres permanents*, et de MM. Flammarion, Gazagnaire, Loua, Napias et Puaux, *membres annuels*. *Président* : M. Gariel; *vice-présidents* : MM. Cheysson et Puaux; *secrétaire* : M. Napias.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL fait l'énumération des ouvrages et documents offerts à la Société depuis sa dernière séance. La liste de ces publications se trouve ci-après(1).

On remarquera que parmi les documents français figurent la *Situation financière des départements* (1888); le compte des *opérations de la caisse des retraites pour la vieillesse* (année 1889); les procès-verbaux du *conseil supérieur de l'Algérie*, etc. Les envois étrangers comprennent la *Statistique du recrutement* et celle des *causes de mort* en Italie, la *Statistique générale de la Norvège*.

Mention spéciale doit être faite du *Baromètre commercial* de sir Rawson W. Rawson, président de l'Institut international de statistique, où l'on trouve rassemblée, sous un petit volume, la statistique complète du commerce anglais.

Il y a lieu de citer en outre l'extrait, rédigé en français, du Rapport au Roi concernant le service de la caisse d'épargne postale des Pays-Bas, pendant l'année 1889.

M. FLECHEY dépose sur le bureau de la Société, de la part de M. Tisserand, directeur de l'agriculture, et au nom de M. le Ministre de l'agriculture, un exemplaire de la *Statistique agricole annuelle de 1889*.

Il rappelle à ce propos que depuis 1885 cette statistique est confiée au ministère de l'agriculture, qui l'a développée en utilisant un certain nombre de renseignements restés longtemps inédits. Elle renferme, en dehors des récoltes proprement dites (superficie, production, valeur), des relevés spéciaux sur les prix des diverses denrées alimentaires, etc., le poids des céréales, l'effectif des animaux, leurs principaux produits, le tout accompagné de tableaux rétrospectifs qui permettent de suivre depuis 10 ou 20 ans les fluctuations des divers éléments relevés. Elle se termine enfin par une nomenclature spéciale des matières premières et produits agricoles importés et exportés, et tout un ensemble de renseignements sur la boulangerie et la boucherie à Paris, marché régulateur dont les mouvements présentent un intérêt considérable.

Le ministère de l'agriculture, dont les éléments d'information se multiplient tous les jours sous l'influence du développement donné à l'enseignement agricole et à certaines institutions nouvelles (syndicats, etc...) a pu, grâce à ce développement, améliorer d'année en année et compléter dans la mesure du possible les renseignements statistiques qu'il est chargé de publier.

---

(1) Voir la dernière page du nuéro.

La parole est donnée à M. Th. DUCROCQ pour sa communication sur la statistique au Conseil d'État (Compte général des travaux du Conseil publié en 1890, pour la période 1883-1887).

Après cette communication, qui a été accueillie par de nombreux applaudissements, M. Georges MARTIN donne lecture d'un important mémoire sur les Placements faits par les différents peuples à l'étranger.

Vu l'heure avancée, l'honorable membre est empêché de donner à sa communication toute l'ampleur qu'elle comporte. Étant donnée l'importance de ce mémoire, M. le Président demande à l'assemblée de décider qu'il en sera fait un tirage à part, pour être distribué aux membres présents.

Enfin, plusieurs membres ayant témoigné l'intention de prendre part à la discussion soulevée par cette lecture, M. le Président propose de consacrer à cette discussion une partie de la séance du mois d'avril. (*Adopté.*)

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi fixé :

1° *La Population française*, par M. E. Levasseur ;

2° *Communication de M. Hennequin* sur les renseignements qu'il a été chargé de recueillir au ministère de l'intérieur ;

3° *Discussion et adoption du Rapport de M. Neymarck* sur la situation financière de la Société ;

4° *La Fin de la Crise* (la période prospère, sa durée probable), par M. Cl. Juglar ;

5° *Discussion sur la communication de M. Bertillon* relative aux dénombrements de la population française.

La séance est levée à onze heures et demie.

